

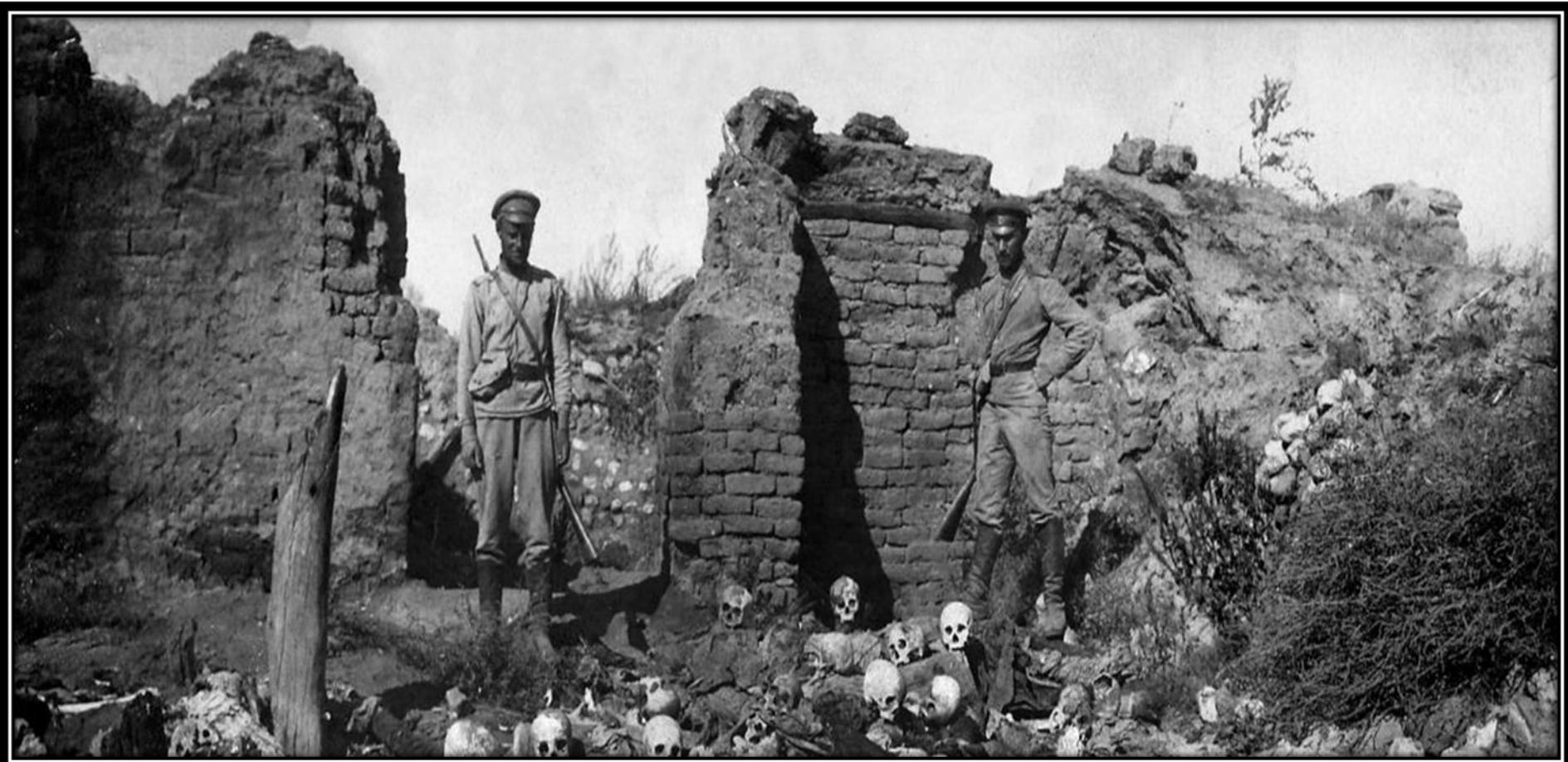
DM SUR LE GENOCIDE ARMENIEN et Assyro-Chaldéen : AGHET (la catastrophe) et SAYFO (l'épée)

RAPPEL : Un génocide (terme inventé en 1943 par un juriste polonais Raphaël Lemkin). Ce n'est pas seulement un massacre en masse. Il faut que **les victimes appartiennent à un peuple** (ethnie, religion...). De plus, les bourreaux **ont volontairement construit un plan pour les éradiquer** (les faire disparaître, les anéantir) totalement pour des raisons de haine raciale ou pour occuper son territoire.

La notion de génocide doit être distinguée de la notion de crime de masse ou de crime contre l'humanité en ce qu'elle poursuit un but de destruction totale et définitive d'une population.



Monument du sculpteur
Toros commémorant
génocide arménien situé à
Aix en Provence.

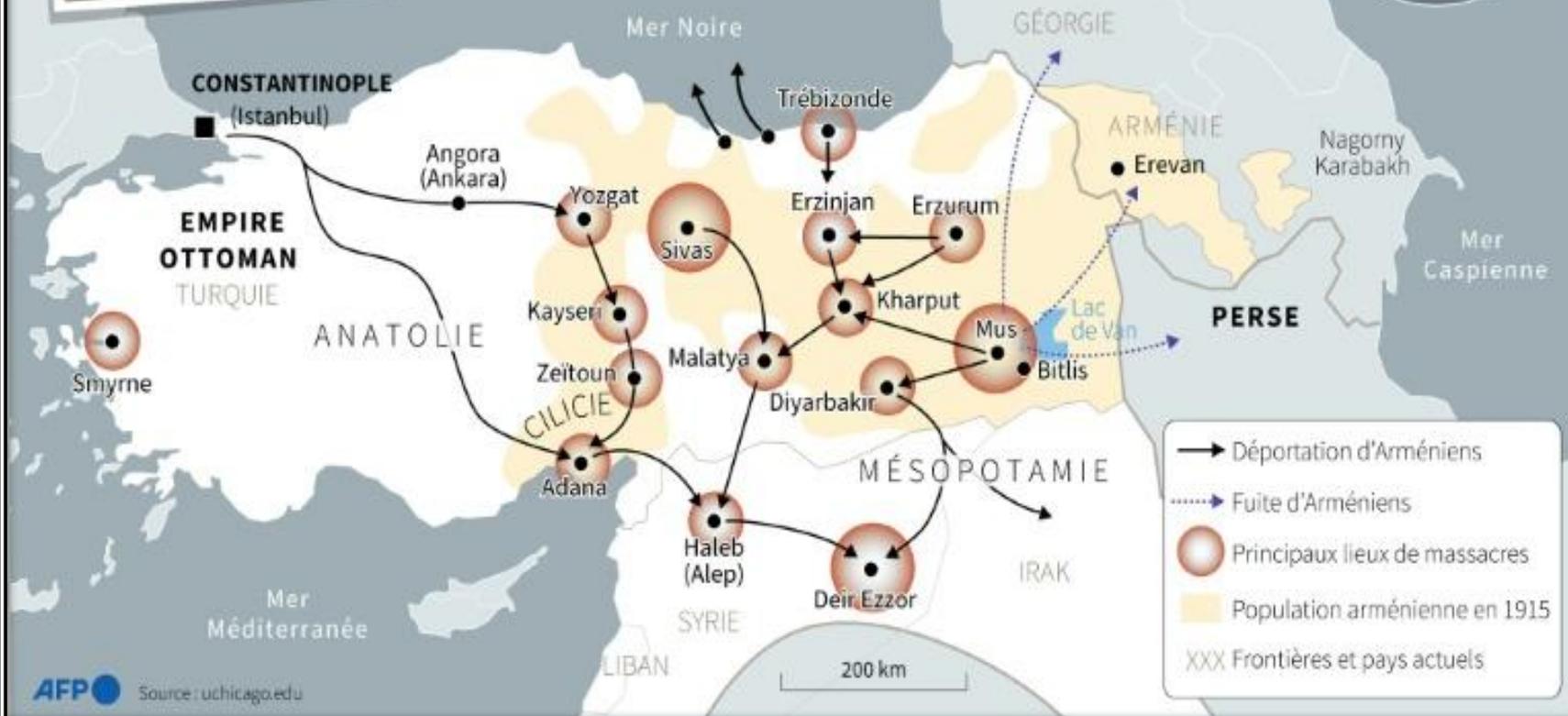


Un charnier de victimes arméniennes du génocide dans le village de Sheyxdalan (Turquie), en 1915. (ARMENIAN GENOCIDE MUSEUM / AFP) Le Medz Yeghern (le grand crime)

1915-1917, la tragédie arménienne



- de 1,2 à 1,5 million de morts, un génocide pour les Arméniens et de nombreux historiens. La Turquie évoque une guerre civile doublée d'une famine, dans laquelle 300 000 à 500 000 Arméniens et autant de Turcs ont péri
- Environ 2 millions d'Arméniens vivaient en 1915 dans l'Empire ottoman



AFP Source : uchicago.edu

Cause du génocide

Au début de la 1^{ère} guerre mondiale, l'empire ottoman comptait 20 millions d'habitants dont environ 2 millions d'Arméniens (10 % de la population totale) et 1 million d'Assyriens. C'est un état multiethnique.

En 1914, les deux communautés sont des minorités chrétiennes au cœur d'un territoire musulman avec des droits limités, obligation de porter un vêtement permettant de les reconnaître, paiement d'un impôt spécial pour vivre en terre d'islam. De plus depuis le XIX^{ème} siècle, l'empire Ottoman connaît un fort déclin, son empire se réduit de plus en plus.

Les jeunes turcs qui viennent de prendre le pouvoir, **cherchent un moyen d'unifier le territoire en pleine déchéance**, (« la sublime porte » nom donné à l'empire Ottoman connaît de graves problèmes). **Le rejet des minorités et une mise en place d'un nationalisme musulman turc ou turquisme** seront les bases de ce nouvel état.

Les prétextes du massacre sont identiques pour les deux minorités : accusation d'espionnage, trahison au profit de l'ennemi russe...

Conséquences : Tout comme les Arméniens, les Assyriens ont été déportés et massacrés par les Ottomans et leurs auxiliaires locaux (Kurdes).

Les massacres des Arméniens et des Assyriens se sont confondus pour une grande partie : les assassins ne faisaient guère de différence entre les deux groupes de chrétiens.



Cause du génocide

L'analyse d'un historien :

« Il s'agissait pour le ministre de l'intérieur ottoman Talat Pacha de faire de l'Anatolie (partie asiatique de l'Asie orientale) un espace homogène (uniforme) sur le plan ethnique et donc d'en chasser les arméniens. Ils devaient être déportés vers les déserts de Mésopotamie. Mais déporter une population entière vers une région inhospitalière, c'est déjà organiser sa disparition. A quoi, il convient d'ajouter les conditions inhumaines du transfert, les violences, les massacres locaux ».

Extrait de l'entretien avec l'historien François Georgeon, Les collections de l'histoire, N° 45, 2009

Le contexte de la guerre

« En 1915, certains faits arrivés sur le théâtre de la guerre du Caucase* ont fourni très à propos au gouvernement turc le prétexte pour se ruer d'abord, comme des fauves déchaînés, sur les Arméniens des provinces orientales. C'est ce que l'on a appelé ensuite "le rétablissement de l'ordre dans la zone de guerre par des mesures militaires, rendues nécessaires par la connivence avec l'ennemi, la trahison et le concours armé de la population". Les premières centaines de milliers de victimes arméniennes en furent le résultat. Mais ce ne fut pas tout, malheureusement ! Le gouvernement turc est allé plus loin, bien plus loin. Car il visait le peuple arménien tout entier.

On découvrit une conspiration générale des Arméniens de l'Empire ottoman. C'était seulement par une pareille falsification cynique que le gouvernement pouvait atteindre son but, l'extirpation de toute la race arménienne. »

HARRY STUERMER, correspondant allemand
du journal *Kölner Gazette*, *Deux ans de guerre à Constantinople*, 1917.

* Dans le Caucase s'affrontent les troupes ottomanes et russes.
En janvier 1915, les Ottomans perdent la bataille de Sarikamish.



Une manifestation à Istanbul pour l'entrée en guerre de la Turquie, octobre 1914.

1 | L'importance de la guerre

Les Arméniens, qui forment une race de l'Empire ottoman, ont adopté des idées perfides qui troublent l'ordre public. Ils ont provoqué des conflits sanglants. Ils ont osé se joindre à la Russie, et aux ennemis en guerre avec notre Empire. Notre gouvernement se voit forcé de prendre des mesures extraordinaires.

1. Tous les Arméniens, à l'exception des malades, seront forcés de partir dans un délai de cinq jours à compter de la date de la présente proclamation, par villages ou quartiers, et sous escorte de la gendarmerie.
2. Bien qu'il leur soit permis d'emporter avec eux, pour leur voyage, s'ils le désirent, les objets transportables leur appartenant, il leur est défendu de vendre leurs propriétés et leurs autres biens, ou de confier ces derniers à d'autres personnes.

D'après une affiche placardée par le gouvernement ottoman, 1915.

Chronologie d'un génocide annoncée :

Prélude au génocide

1894-1896 : Massacres systématiques d'arméniens en Anatolie Orientale.

1908 : Prise de pouvoir par les jeunes turcs. Le régime devient une dictature aux mains de trois hommes, les trois pachas à l'idéologie nationaliste, agressive et raciste : « le turquisme ».

1914 : Début de la 1ere guerre mondiale : L'empire Ottoman intègre la Triple Alliance aux côtés des Allemands et de l'Autriche-Hongrie.

Génocide fin hiver 1915 à l'automne 1916

Février 1915 : Désarmement des soldats arméniens puis exécution par l'armée turque. Enfin, neutralisation des hommes de 18 à 45 ans.

22-25 mars 1915 : Gouvernement décide destruction population arménienne.

24 avril 1915 : Rafle (enlèvement) des intellectuels et des notables (bourgeois) de Constantinople, puis extension de ces mesures aux provinces orientales à majorité arménienne.

Mai à juin 1915 : Internement de tous les hommes entre 16 et 18 ans et 45 et 60 ans avant exécutions.

Du 27 avril au 19 août 1915 : Vagues de massacres et de déportations dans tout le pays.

16 mai 1915 : Loi sur les biens mobiliers et immobiliers abandonnés par les Arméniens déportés, la loi prévoit l'installation de réfugiés turcs dans ces demeures et sur ces terres.

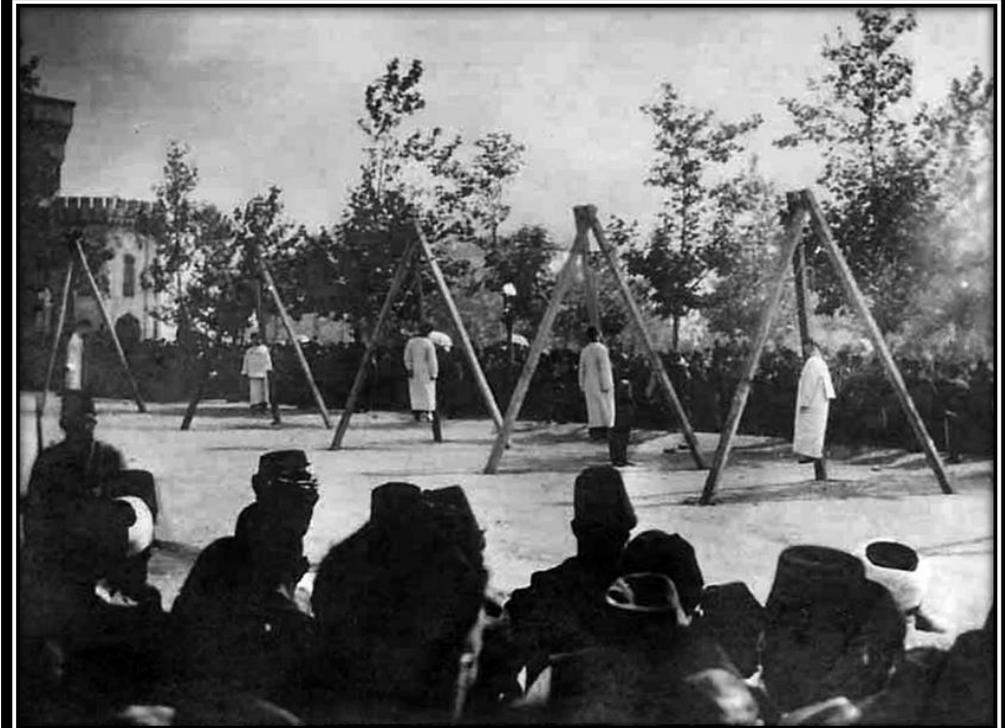
Ensuite débute la déportation massive des femmes, enfants, vieillards vers les déserts dans des conditions de violences extrêmes, d'absence d'hygiène et d'alimentation.

2ème phase du génocide

Février 1916 : : liquidation des survivants parvenus dans les camps dans le désert.

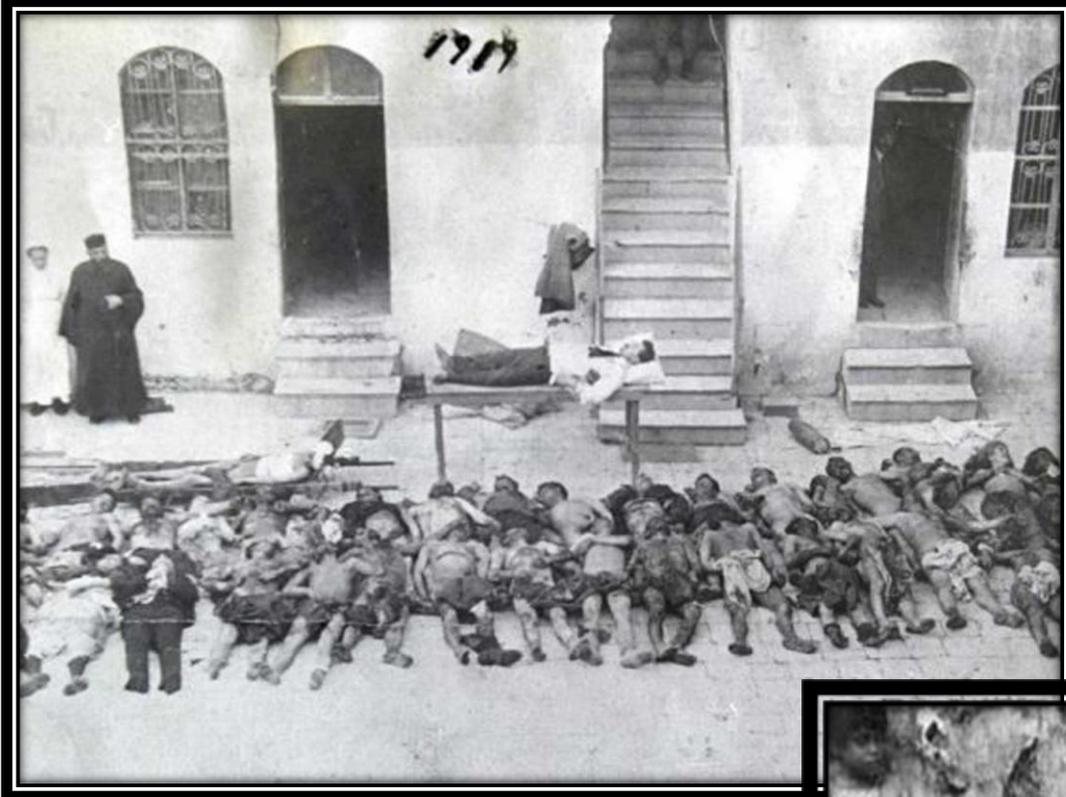
En 1914, il y avait 2 100 000 arméniens dans l'empire Ottoman. En 1923, il ne reste que quelques dizaines de milliers d'Arméniens en Turquie du fait du génocide et de la diaspora.

Le génocide aurait éradiqué entre 1 200 000 et 1 500 000 chrétiens d'Orient soit 70% de la population arménienne.



Actes barbares





Actes barbares



Le Petit Parisien

PARIS
Le Petit Parisien
12 centimes

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

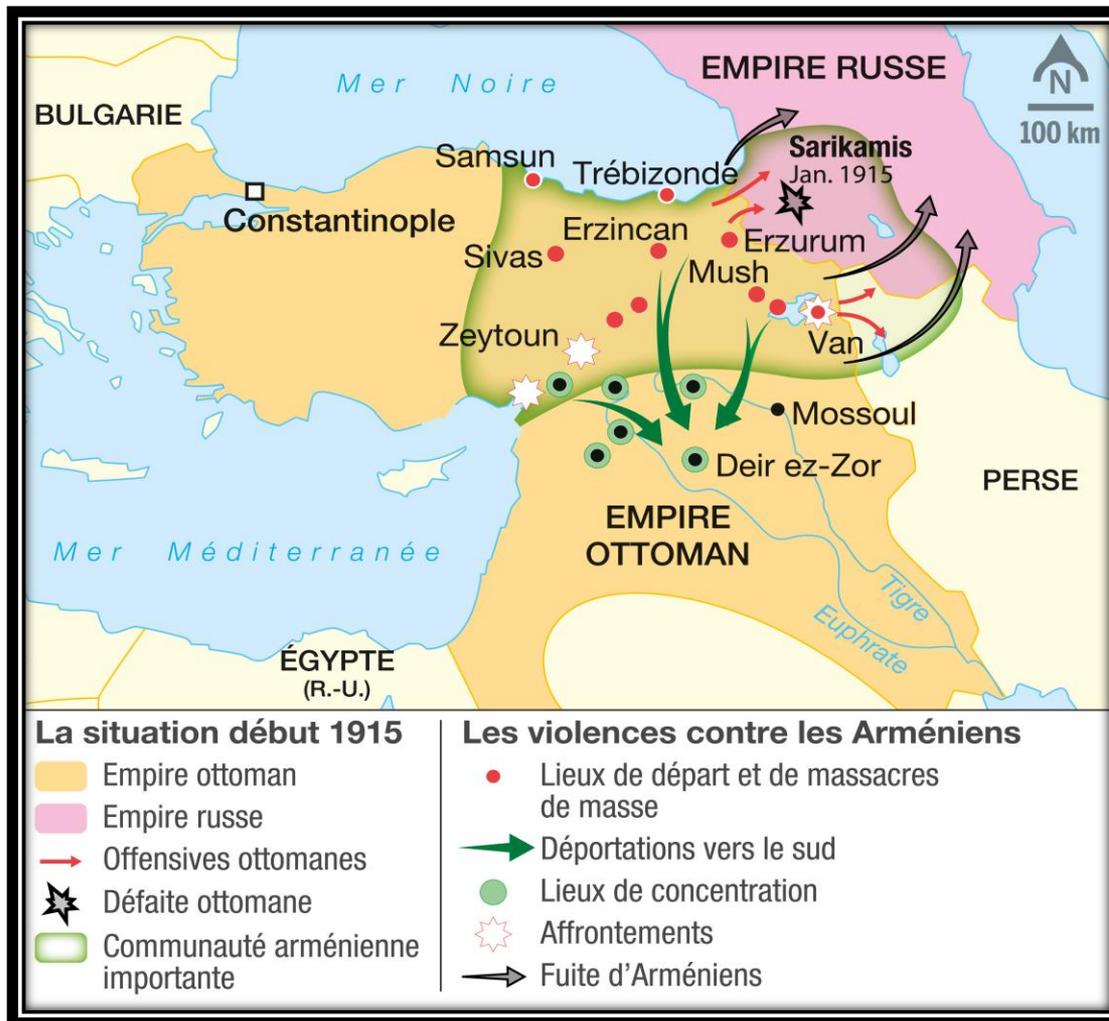
DIRECTION : 18, rue d'Enghien PARIS

PARIS
SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE
12 centimes



Les Éboulements de Turquie

UN MASSACRE D'ARMÉNIENS PAR LES KURDES



A regarder :

- ✓ <https://www.dailymotion.com/video/x2nk8jz>
- ✓ https://www.francetvinfo.fr/monde/armenie/genocide-armenien/le-genocide-armenien-un-fait-meconnu_875965.html
- ✓ [H2E#33 : le Génocide arménien - YouTube](#)

QUELQUES TEMOIGNAGES DE DIPLOMATES PRESENTS :

Leslie Davis, consul des Etats-Unis à Kharpert : 30 juin 1915

« On a néanmoins trouvé une méthode pour détruire la race arménienne. Il ne s'agit de rien moins que de la déportation de toute la population arménienne, non seulement de ce Vilayet (province ottomane), mais, d'après mes informations, des six vilayets constituant l'Arménie. [...] Comparé à cette mesure, un massacre, quel que soit l'horreur que le mot puisse évoquer, serait humain car dans un massacre il s'en trouve toujours quelques-uns pour survivre».

Hans Von Wangenheim, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople : 7 juillet 1915

« Les conditions dans lesquelles s'effectue la déportation montre bien que le gouvernement poursuit très réellement le but d'exterminer la race arménienne dans l'empire ottoman ».

Ernst Wilhelm Friedrich, ambassadeur d'Allemagne par intérim à Constantinople : 12 août 1915.

« Le massacre systématique de la population arménienne déportée avait pris de telle proportion au cours des dernières semaines qu'il m'a semblé impératif d'élever une nouvelle protestation contre ces actes ignominieux que le gouvernement a non seulement tolérés mais encore encouragés ouvertement ».

Nous arrivâmes à Erzinghian, où une scène horrible s'offrit à nos yeux : la terre était jonchée de têtes coupées, de membres humains épars, de chevelures de femmes...

Témoignage inédit sur les atrocités; 1920.

La présence de cadavres dans l'Euphrate... a duré vingt-cinq jours. Les cadavres étaient tous attachés de la même manière, deux par deux et dos à dos. Cette disposition systématique montre qu'il ne s'agit pas de tueries occasionnelles, mais d'un plan général d'extermination conçu par les autorités [...] Les cadavres sont réapparus, après une interruption de plusieurs jours, de plus en plus nombreux. Cette fois il s'agit essentiellement de femmes et d'enfants.

Rapport du consul allemand d'Alep, Rössler

j'allai trouver le Mutessarif et le priai de faire au moins grâce aux enfants, mais ce fut en vain. Il répondit que les enfants arméniens devaient périr avec leur nation.

Rapport d'un Allemand témoin des événements de Mouch

Lorsque s'accomplit la déportation générale, c'est-à-dire l'expulsion complète de la population arménienne de toutes les villes et villages arméniens, les familles arméniennes étaient en grande majorité déjà privées de la protection de leurs hommes. Là où ce n'était pas le cas, les hommes furent le plus souvent séparés des femmes au début de la déportation, emmenés à part et fusillés. Là où les hommes furent mis en route, avec les femmes et les enfants, ils en furent souvent séparés durant le transport, ou tombèrent dans des guet-apens organisés d'avance et furent fusillés en première ligne.

Rapport de Johannes Lepsuis

SE DEBARRASSER D'UN ENNEMI INTERIEUR
EXTRAITS DE L'ENTRETIEN ENTRE ENVER PACHA, MINISTRE
OTTOMAN DE LA GUERRE, ET LE PASTEUR ALLEMAND
JOHANNES LEPSIUS, EN 1915.

J. Lepsius : Plus de 100 000 hommes ont déjà pris le chemin de l'exil. On ne parle officiellement que d'un changement de domicile. [...]

E. Pacha : L'Allemagne a la chance de ne posséder aucun ennemi intérieur ou du moins presque pas d'ennemi de cette sorte. Mais supposons le cas où, en d'autres conditions, elle renfermerait de véritables ennemis intérieurs [...] n'approuveriez-vous pas tous les moyens, quels qu'ils soient, auxquels il faudrait avoir recours pour délivrer du danger interne votre nation engagée dans un terrible combat ? [...]

J. Lepsius : Vous voulez fonder un nouvel empire, Excellence. Mais le cadavre du peuple arménien reposera sous ses fondations. [...] Ne saurait-on trouver un moyen pacifique, même aujourd'hui encore ?

E. Pacha : La paix ne peut exister entre l'homme et le microbe de la peste.

Franz Werfel, *Les Quarante Jours de Musa Dagh*,
Albin Michel, 1936.

Rapport de Ripaat Effendi (fonctionnaire ottoman) sur les massacres d'Arméniens, de Grecs et d'Assyriens
le 2 janvier 1919

[Centre des Archives diplomatiques de Nantes, Ankara 1919-1952 36PO/1-10, Carton Numéro 1 Dossier IX, « Déportations - massacres d'arméniens » (par Service de Renseignement de la Marine)]

« Les massacres ont été organisés par le Vali¹ de Djarbékir Rechid Bey avec le concours de Bedry Bey, gouverneur de Mardine et Emin Bey, commandant de la gendarmerie du Vilayet.

Les massacres ont été faits en trois fois.

Le premier contingent a compris 700 chrétiens-Arméniens pour la plupart des fonctionnaires et des commerçants notables. Les victimes ont été invitées, avec ménagement, à se rendre au Conak², et là, jetées en prison. Les aliments envoyés par les parents étaient servis par les géôliers et recouverts par leurs soins de matières fécales. Les détenus étaient, chaque nuit, déshabillés, laissés nus, aspergés d'eau froide et roués de coups de gourdin. Des tortures complétaient ce martyr : ongles arrachés, oreilles et nez coupés, etc...

Après 50 jours de souffrances, le Vali a informé les prisonniers qu'ils allaient partir pour Mossoul et qu'ils pouvaient se procurer de l'argent pour le voyage.

Arrivés à Daiaiza (mi-chemin entre Djarbékir et Mossoul), conformément aux ordres du Vali, les déportés ont été massacrés par les soins du daïer kurde de la localité avec le concours des 40 gendarmes de l'escorte.

Le deuxième contingent s'est élevé à 4 000 personnes hommes, femmes et enfants. Il a été dirigé sur le désert de Mardine. Une fois à destination, les femmes et les filles jolies ont été retirées du groupe et vendues à des Kurdes. Les prisonniers restants ont été dévêtus et précipités dans les puits [qui] se trouvent à cet endroit.

Un troisième contingent de 4 000 personnes également et de même composition, a eu un sort analogue.

Les biens mobiliers des victimes ont été, tout d'abord, enfermés dans les 10 églises grecques et arméniennes de Djarbékir et dans 30 grands immeubles. Une convention de vente formée par le Vali a, dans la suite, procédé à la réalisation en argent, du butin accumulé. Les plus beaux objets ont été retenus par le Vali [...].

1- Vali : gouverneur général chargé d'un vilayet (province)

2- Conak : Palais, résidence administrative

EN RESUME :

Le massacre des Arméniens par les Turcs débute en 1894 et connaît son apogée avec le génocide de 1915. A la fin du 19^{ème} siècle, il y a 3 millions d'arméniens dans l'empire ottoman, fin 1915, ils en restent moins de 500 000 pour la plupart fuyant les derniers massacres. C'est la diaspora.

Un génocide est l'extermination organisée de tout un peuple. Le massacre que subissent les Arméniens en 1915 répond parfaitement à cette définition. En effet, le gouvernement ottoman va mettre en place une politique visant à éradiquer la minorité arménienne de la terre turque. Les nouveaux chefs sont nationalistes pour eux, les Turcs ne peuvent être que musulmans et les Arméniens sont chrétiens.

Le prétexte qui va enclencher le génocide est une accusation de trahison. Il y a des Arméniens dans l'empire ottoman mais aussi chez son ennemi russe. Ils sont donc accusés à tort mais ainsi, leurs terres ancestrales d'Anatolie vont être reprise et le pays « turquifié ».

Les lois les isolent, leur interdisent certains métiers à responsabilité. Puis vient le temps des massacres, d'abord les hommes en âge de se battre avec les intellectuels et les bourgeois, puis on regroupe les femmes, les enfants et les vieillards pour une longue marche vers la mort. Nombreux sont ceux qui ne survivront pas au voyage. Les camps où les survivants sont parqués se trouvent dans des zones désertiques et ils sont abandonnés à leur triste sort.

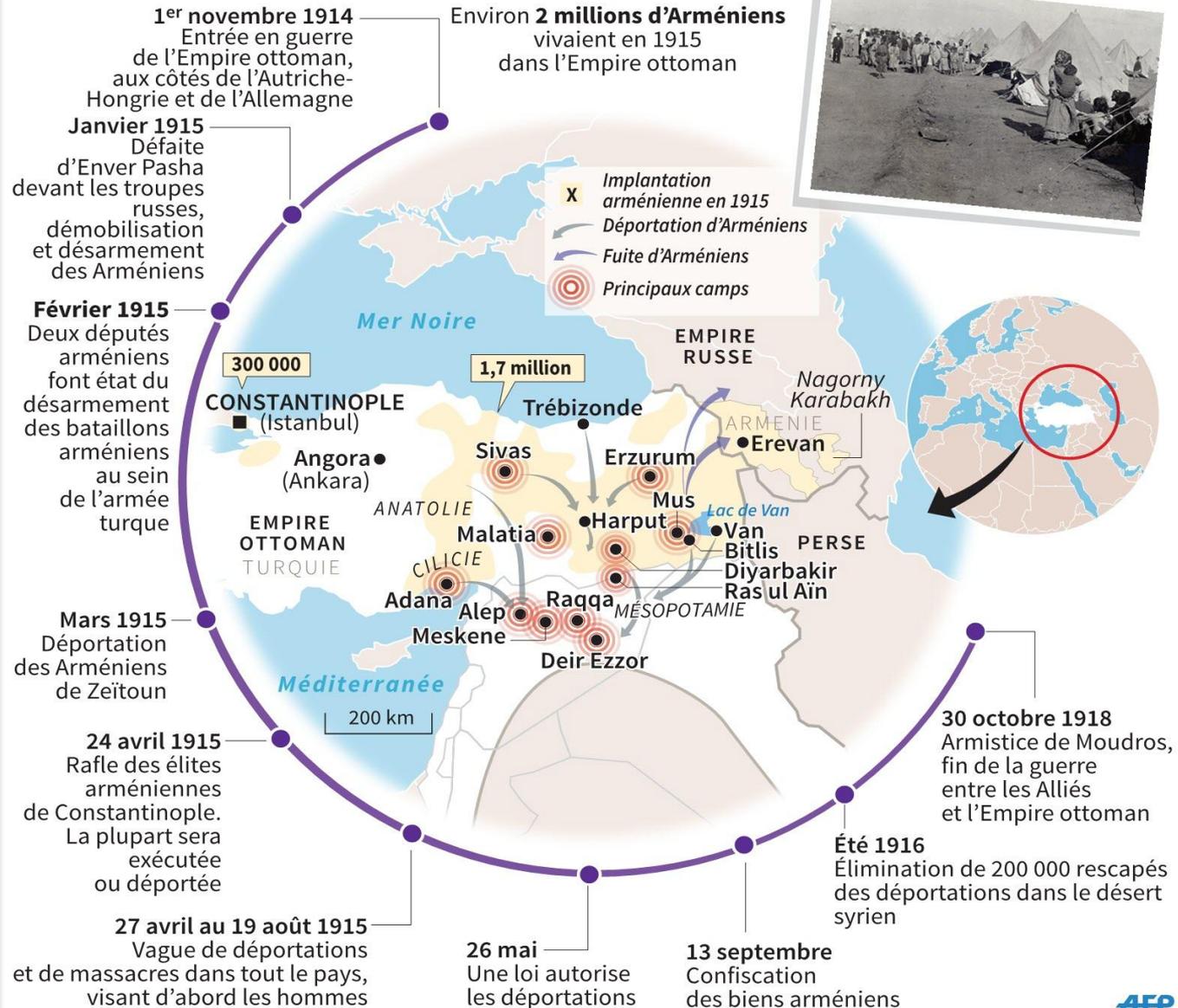
Ce génocide a fait 1.5 millions de victimes, faisant disparaître les 2/3 de la population arménienne de l'empire ottoman. Les massacres assyro-chaldéens firent 500 000 victimes soit la moitié de la population d'avant 1914.

Ce triste épisode de la 1ere guerre mondiale illustre la violence de masse au même titre que la bataille de Verdun, à la fois par le nombre de victimes mais aussi par la violence de chaque action, civils de tout âge ou sexe et militaires ont péri.

Il y a 100 ans : le début du génocide arménien

de 1915 à 1917

1,5 million de morts et génocide pour les Arméniens, 300 à 500 000 morts et pas de génocide pour les Turcs qui parlent de guerre civile et de famine





En 2025, la Turquie n'a toujours pas reconnu avoir perpétré le génocide arménien.

Les Arméniens en France



Ils seraient entre **450 000** et **500 000**

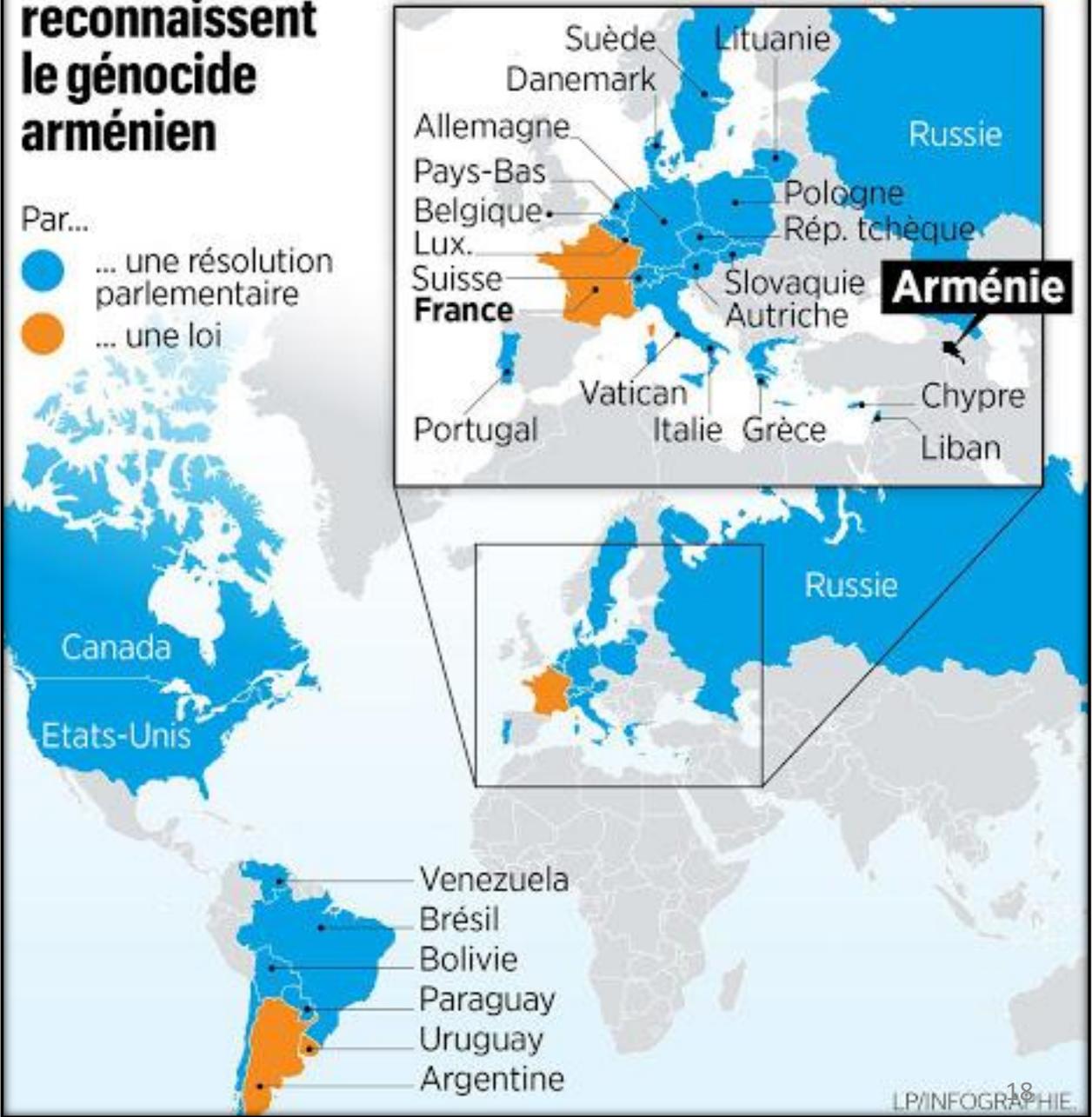
- ◆ **Entre 1925 et 1938, 63 000 Arméniens** trouvent refuge en France. Ce choix s'explique par la relation **historique de la France avec les Chrétiens d'Orient**.
- ◆ La France est le **second foyer de la diaspora arménienne**, après les États-Unis (environ 800 000 Arméniens).
- ◆ En 2001, le Parlement français vote une loi **reconnaissant le génocide arménien (1915)**.

Paris et sa banlieue
200 000
 (Principalement à Arnouville, Alfortville, Clamart et Issy-les-Moulineaux)



Les pays qui reconnaissent le génocide arménien

- Par...
- ... une résolution parlementaire
 - ... une loi



Les massacres des Assyriens-Chaldéens ne sont toujours pas reconnus par la communauté internationale comme un génocide. De plus, leur calvaire se poursuit au XXIème siècle en Syrie, Irak...

24/07/2025

LE NEGATIONNISME TURC

La Turquie refuse l'utilisation du terme «génocide». La position officielle est celle qui défend l'idée d'une guerre civile à l'origine de violences partagées. Ainsi, les intellectuels arméniens exécutés le 24 avril 1915 l'auraient été pour **«terrorisme, violence et trahison»**. Au sujet des déportations, la position officielle turque utilise les termes de **«déplacement» et de «réinstallation»**. Elle considère que l'Empire ottoman a voulu protéger les populations (y compris arméniennes) en les déplaçant des lignes de front. Rien n'est dit des conditions dans lesquelles ont été effectuées ces opérations. La Turquie maintient un chiffre de 275 000 victimes arméniennes et comptabilise le nombre de victimes arméniennes parmi l'ensemble des victimes ottomanes.

Les raisons :

- ✓ La république laïque fondée par Mustapha Kemal en 1924 a repris en partie l'héritage du gouvernement Jeunes-Turcs.
- ✓ Le nationalisme turkiste musulman reste le moteur politique du pays, notamment depuis l'accession au pouvoir de l'AKP du président Recep Tayyip Erdogan.
- ✓ La crainte que la reconnaissance du génocide ne contraigne à des réparations envers les familles arméniennes spoliées (déposséder par la crainte et\ou par la ruse).

Le nouveau code pénal turc entré en vigueur en juin 2005, dans son article 301 punit d'une peine d'emprisonnement tout «dénigrement public» de l'identité turque, de l'État turc, de son gouvernement ou d'autres institutions étatiques. C'est au titre de cet article que plusieurs personnalités furent traduites en justice pour avoir évoqué le génocide des Arméniens.

Le négationnisme, pour reprendre les termes de V.DUCLERT provoque pour les Arméniens **«une forme de génocide sans fin»**. Il est d'ailleurs à la source de violences qui débutent dès 1921 par l'assassinat de Talât PACHA à Berlin et se poursuivra jusqu'aux années 80 par des actes terroristes de l'ASALA (Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie) et des «Justiciers du génocide arménien».

Le négationnisme s'appuie en particulier sur la dénonciation d'une recherche historique qui serait menée par des historiens arméniens au projet plus politique que scientifique. Cette assertion ne tient pas compte d'une recherche désormais internationale sur ce sujet. Il y a également en Turquie, des historiens (Taner Akçam, Un acte honteux, traduit en 2008), des intellectuels (Orhan Pamuk, prix Nobel de littérature en 2006), des femmes et des hommes politiques qui reconnaissent ce crime de génocide et qui souhaitent que leur pays le reconnaisse.



24/07/2025



20

Aujourd'hui, les difficultés entre Arméniens et Turcs perdurent. En effet, de nombreux conflits ont eu lieu entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan (pays turcophone) pour la région du Haut Karabakh. Cette dernière a été rattachée en septembre 2023 à l'Azerbaïdjan suite à une attaque éclair.

A l'heure actuelle un ethnocide est en marche pour effacer toute trace de la culture arménienne dans cette zone associée à un négationnisme.



Ils sont tombés
Charles Aznavour

Ils sont tombés sans trop savoir pourquoi
Hommes, femmes et enfants qui ne voulaient que vivre
Avec des gestes lourds, comme des hommes ivres
Mutilés, massacrés, les yeux ouverts d'effroi
Ils sont tombés en invoquant leur Dieu
Au seuil de leur église ou le pas de leur porte
En troupes de désert, titubant en cohorte
Terrassés par la soif, la faim, le fer, le feu
Nul n'éleva la voix dans un monde euphorique
Tandis que croupissait un peuple dans son sang
L'Europe découvrait le jazz et sa musique
Les plaintes des trompettes couvraient les cris d'enfants
Ils sont tombés pudiquement, sans bruit
Par milliers, par millions, sans que le monde bouge
Devenant un instant minuscules fleurs rouges
Recouverts par un vent de sable et puis d'oubli
Ils sont tombés, les yeux plein de soleil
Comme un oiseau qu'en vol une balle fracasse
Pour mourir n'importe où et sans laisser de trace
Ignorés, oubliés, dans leur dernier sommeil
Ils sont tombés en croyant, ingénus
Que leurs enfants pourraient continuer leur enfance
Qu'un jour ils fouleraient des terres d'espérance
Dans des pays ouverts d'hommes aux mains tendues
Moi je suis de ce peuple qui dort sans sépulture
Qui a choisi de mourir sans abdiquer sa foi
Qui n'a jamais baissé la tête sous l'injure
Qui survit malgré tout et qui ne se plaint pas
Ils sont tombés pour entrer dans la nuit
Éternelle des temps, au bout de leur courage
La mort les a frappés sans demander leur âge
Puisqu'ils étaient fautifs d'être enfants d'Arménie

**A écouter en même temps que
vous lisez :**

[https://www.youtube.com/watch?
v=bUsDWyBRBeE](https://www.youtube.com/watch?v=bUsDWyBRBeE)